

Commune de HAUT-BOCAGE
Séance du Conseil Municipal du 03 Aout 2020

Le 03 aout 2020, à 20 heures, le Conseil Municipal de la commune de HAUT-BOCAGE, régulièrement convoqué, s'est réuni, à la salle polyvalente de Maillet, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel LAPRUGNE, Maire de la Commune de HAUT-BOCAGE, suite à la convocation du 27 juillet 2020.

Présents : Gaëlle BOUDRON, Jonathan CANCRE, Thierry DE LAMARLIERE, Isabelle DECOUERE, Michel DESCLOUX, Yves GAUDIN, Jean-François HERAUD, Caroline JEAN, Geneviève LACHASSAGNE, Jean-Michel LAPRUGNE, Cyril LARIVAUD, Véronique MASSERET, Marien MICHAUD, Ludovic MÜLLER, Arnaud PAULUS, Virginie THEBAUD, Sylvie THEVENIN.

Absent(es) excusé(es) : Nathalie CHAUVET, Guy TRIBOULET

Secrétaire de séance : Isabelle DECOUERE

ORDRE DU JOUR :

Lecture et approbation du compte rendu de Conseil Municipal du 10 Juillet 2020.

2020080339 – Désignation des délégués au SIESS de Vallon en Sully

Conformément aux articles L 5212-6, L 5211-7, L 5212-6, L 5212-7, le conseil municipal procède à l'élection des délégués titulaires et suppléants aux syndicats.

Il convient de procéder à l'élection de 4 délégués répartis équitablement pour les communes déléguées de Maillet et Givarlais dont deux titulaires et deux suppléants au SIESS de Vallon en Sully. (Syndicat Intercommunal d'Equipement Scolaire et Sportif)

Après appel à candidatures,
Sont élus par le Conseil Municipal,

Titulaires : THEVENIN Sylvie — DECOUERE Isabelle

Suppléants : JEAN Caroline – DESCLOUX Michel

2020080340 – Désignation des délégués au SICALA

Conformément aux articles L 5212-6, L 5211-7, L 5212-6, L 5212-7, le conseil municipal procède à l'élection des délégués titulaires et suppléants aux syndicats.

Il convient de procéder à l'élection de 2 délégués dont un titulaire et un suppléant au SICALA. (Syndicat InterCommunal d'Aménagement de la Loire et de ses Affluents)

Après appel à candidatures,
Sont élus par le Conseil Municipal,

- Titulaires : DESCLOUX Michel
- Suppléants : MULLER Ludovic

2020080341 – Travaux à la boulangerie de Louroux-Hodement

Monsieur le Maire délégué de Louroux-Hodement fait part au Conseil des devis qu'il a demandé pour la rénovation de la boulangerie.

Suite au changement de four, plus petit que le précédent, il est nécessaire de refaire le fournil : plafond, carrelage, etc. La boutique a également besoin d'un rafraichissement.

Après études des devis, le Conseil Municipal retient l'entreprise Allibert (anciennement Gaume) pour un montant de 5 411.00 € HT soit 6 493.20€ TTC pour la rénovation de la boulangerie. Le Conseil Municipal autorise M. le Maire délégué de Louroux-Hodement à signer les documents utiles à ce projet. Ces dépenses sont déjà inscrites au budget 2020.

Remplacement d'une armoire négative à la boulangerie de Louroux-Hodement

Monsieur le Maire délégué de Louroux-Hodement fait part au Conseil Municipal des soucis rencontrés par le boulanger avec l'armoire négative de la boulangerie et appartenant à la Commune.

Cette dernière peine à maintenir des températures basses.

Le boulanger a fait intervenir un technicien qui a effectué une réparation provisoire, mais il est nécessaire de changer le compresseur ou de remplacer l'armoire.

Le Conseil Municipal souhaite pour l'instant se contenter de la réparation.

Il est convenu de faire intervenir l'entreprise AREPAC, qui s'est installé récemment sur la commune du Vilhain.

2020080342 – Achat matériel Informatique pour l'école de Louroux-Hodement

Monsieur le Maire délégué de Louroux-Hodement fait part au Conseil Municipal de la volonté de la commune déléguée de candidater à l'appel à projets « Label Écoles numériques 2020 » : « dans le cadre de la politique de développement du numérique pour l'éducation du ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse, et de la stratégie interministérielle pour les ruralités. Les collectivités territoriales concernées pourront répondre, en lien étroit avec les académies, à l'appel à projets émis par l'État, au titre des investissements d'avenir. Cet appel à projets est destiné à soutenir le développement de l'innovation numérique pour l'éducation dans les écoles maternelles et élémentaires des communes rurales »

Dans le cadre du projet global, la subvention de l'État couvre 50 % de la dépense engagée pour chaque école et est plafonnée à 7 000 € pour chacune d'entre elles.

Pour être éligible, la dépense engagée pour chaque école devra s'élever à minima à 3 000 € (bénéficiant ainsi d'une subvention de l'État de 1 500 €).

La commune de Louroux-Hodement souhaite investir dans l'achat d'un tableau numérique ajustable et de 10 ordinateurs à destination des enfants.

Le cout global de l'opération est évalué à 9 000 TTC.

Après délibération, le Conseil Municipal :

- Donne pouvoir à Monsieur le Maire délégué de Louroux-Hodement pour la signature de l'appel à projets « Label Écoles numériques 2020 » et de la convention ainsi que tous les documents s'y rapportant.

Achat matériel Informatique pour l'école de Maillet

L'école élémentaire de Maillet souhaite aussi participer à l'appel à projets « Label Écoles numériques 2020 ».

L'école élémentaire de Maillet et l'école maternelle de Givarlais ont déjà bénéficié du dispositif «Ecole numérique innovante et ruralité» en 2019 pour l'achat de matériel informatique.

Jonathan CANCRE, professeur à Reugny, présente la demande conjointe des écoles.

Le projet «Label Écoles numériques 2020» sera porté par la commune de Reugny qui demandera le remboursement, à terme, des frais engagés.

Prévisions sur la durée du mandat de différents programmes d'investissements

Plusieurs programmes d'investissements sont à prévoir notamment la reconquête des centralités et le programme de l'Eglise de Givarlais et de Maillet

Comptes-rendus des délégués aux syndicats

Les conseillers qui ont assisté à des réunions de syndicats donnent au Conseil Municipal leur compte-rendu.

Des réunions se sont tenues au SIEST de Cosne d'Allier, au SIESS de Vallon-en-Sully et à la Communauté de Communes du Val de Cher.

QUESTIONS DIVERSES

Jeunes Agriculteurs de l'Allier : Finale départementale de labour

Les Jeunes Agriculteurs de l'Allier organisent cette année leur traditionnelle fête agricole, Terr' en Fête, le dimanche 6 septembre 2020 sur la commune de Haut Bocage (Maillet). C'est au cours de cette manifestation qu'aura lieu la traditionnelle finale départementale de labour.

La Commune a été sollicitée pour une subvention, une banderole pour 120€ et une coupe seront offertes pour cette manifestation

Communication à la population

Un bulletin municipal pourra être prochainement mis en forme pour la présentation de la nouvelle équipe municipale

Réunion Commission Vie Associative

Une réunion sera prévue au mois de septembre pour faire le bilan des demandes reçues des Associations suite aux courriers envoyés

Groupement de commandes d'achat d'électricité

La commune est membre du groupement de commandes d'achat d'électricité proposé par le SDE03
Une procédure d'Appel d'offre a été relancée (accord cadre et marché subséquent) pour permettre de désigner des fournisseurs d'énergie pour le 1er janvier 2021
Les marchés sont établis pour une durée de 3 ans à compter du 1 janvier 2021, à prix de fourniture fixe.
Au terme de l'Appel d'offre, c'est OUI Energie - Planète Oui qui a été retenue

Employés communaux

Les employés techniques ont effectués des travaux de fossé et d'entretien des chemins sur les trois communes déléguées. Céline WAX a entretenu le bourg de Maillet pendant la période estivale.
Monsieur le maire les remercie pour leur efficacité.

Licenciement pour inaptitude physique

Dominique GAYET va être licencié pour inaptitude physique au terme de ces arrêts de travail.
Un entretien a eu lieu en mairie de Givarlais, le jeudi 30 juillet 2020
Une indemnité de licenciement lui sera versée courant septembre

Passerelle

Le 14 février 2020, un accident a eu lieu sur la commune déléguée de Maillet, blessant une personne.
Cette dernière a porté plainte contre la commune. Les assurances s'occupent du dossier.
Une rambarde de sécurité a été installée par les employés communaux pour sécuriser cette passerelle.

Maison de Village

La charpente de la maison de village a été livrée et sera installée début septembre

Eglise de Maillet

L'architecte a envoyé le compte rendu du bureau d'études.
La commission Travaux Bâtiment Voirie devra se réunir pour travailler sur le sujet

Carrière de Louroux-Hodement

Des conseillers souhaitent qu'une réflexion soit menée sur l'avenir de ce site.
Une commission travaillera sur ce sujet.

La Séance est levée à 23h30